

# CAInfos

## SEINE & MARNE

JOURNAL D'INFORMATIONS DES PERSONNELS EDF-GDF, DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES DE SEINE-ET-MARNE Janvier 2019 - n°50

Bonne Année  
2019





## Où et quand se rendre dans nos SLVie ?

- ▶ **SLVie 1 : 3 place Arthur Chaussy – 77000 Melun**  
Tél. : 01.64.41.53.88 / 01.64.41.53.89  
E-mail : slv01.cmcas601@asmeg.org - @CASmelunSLVmelun  
Ouvert de 8h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 les lundis et mardis.  
Ouvert de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 les jeudis.  
Ouvert de 8h30 à 11h45 les vendredis sauf les mercredis toute la journée et les vendredis après-midi
- ▶ **SLVie 2 : 140 rue de l'Industrie – 77176 Savigny-le-Temple**  
Tél. : 01.64.89.32.15 - E-mail : slv02.cmcas601@asmeg.org  
Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf les vendredis en semaines impaires et les jeudis toute la journée.  
**Site de Lieusaint : 8 points de vue 77127 LIEUSAIN**  
⚠ Jusqu'à fin février – permanences uniquement le jeudi de 14h à 17h
- ▶ **SLVie 3 : 1 impasse du stade – 77100 Meaux**  
Tél. : 01.60.24.25.61 - E-mail : slv03.cmcas601@asmeg.org  
f @SLviedemeaux - Ouvert du lundi au jeudi (excepté les jeudis matin) de 8h15 à 12h et de 13h à 17h sauf les vendredis.
- ▶ **SLVie 4 : 31 Boulevard Voltaire – 77370 Nangis**  
Tél. : 01.64.60.46.93 - E-mail : slv04.cmcas601@asmeg.org  
Ouvert les jeudis de 14h à 17h.
- ▶ **SLVie 5 : 22 boulevard de Beaubourg – Croissy Beaubourg - BP 15 - 77313 Marne la Vallée – CEDEX 02 (rajouter pour la correspondance en entête ENEDIS - GRDF)**  
Tél. : 01.60.33.22.28/23.28 - E-mail : slv05.cmcas601@asmeg.org  
f @SLVie-Croissy-Beaubourg - Ouvert de 8h à 12h et de 13h15 à 17h sauf le mercredi et le jeudi matin.  
Pour le site de Vaires sur Marne, rapprochez-vous de votre Slvie 5

- ▶ **SLVie 7 : 14 route de Provins 77130 Montereau-Fault-Yonne**  
Tél. : 01.64.69.31.91/92 - E-mail : slv07.cmcas601@asmeg.org  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le mercredi toute la journée et le jeudi matin.
- ▶ **SLVie 9 : 1 avenue de l'Europe Immeuble Citalium 77144 MONTEVRAIN**  
Tél. : 01.78.37.04.89 - E-mail : slv09.cmcas601@asmeg.org  
Ouvert lundi, mardi et vendredi de 9H à 12H et de 13h à 17h30, jeudi de 13h à 17h30. sauf les jeudis matins et les mercredis
- ▶ **SLVie 10 : 199 rue Anatole France 77190 Dammarie Les Lys**  
Tél. : 01.70.09.16.51 - E-mail : slv10.cmcas601@asmeg.org  
Ouvert tous les jours de 7h45 à 11h45 et de 12h30 à 16h30 sauf les mercredis en semaine paire et les jeudis matins
- ▶ **SLVie 12 : Av des Renardières Ecuelles 77250 Moret sur Loing**  
Tél. : 01.60.73.64.81 - E-mail : slv12.cmcas601@asmeg.org/ myriam.herve-szinetar@edf.fr  
Ouvert lundi, mercredi et vendredi de 9h45 à 11h45 et mardi de 9h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 sauf le jeudi toute la journée.
- ▶ **SLVie 15 : 14 rue Pelloutier Croissy Beaubourg 77435 Marne la Vallée**  
⚠ Aucun horaire et jour d'ouverture fixés  
planning permanences prévu courant janvier
- ▶ **SLVie 20 : Stockage Germigny/Coulombs 77840 Crouy sur Ourcq**  
Tél. : 01.60.24.25.61 - E-mail : slv03.cmcas601@asmeg.org  
Ouvert un mardi par mois de 9h30 à 11h30



@CASmelun

**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS ABONNER A LA PAGE FACEBOOK DE VOTRE CAS SEINE ET MARNE**

Retrouvez nous pour toutes les actualités qui concernent la vie de votre CMCAS (colos, vacances, aides,...) : @CASmelun



## Contacter MUTIEG

Par courriel : [www.mutieg.fr](http://www.mutieg.fr), rubrique « nous contacter »  
Par téléphone :  
MUTIEG R ASSO : 0969 32 37 37 (appel non surtaxé)  
MUTIEG A ASSO : 0969 32 46 46  
Par courrier :  
MUTIEG – 45 rue Godot de Mauroy – 75009 PARIS



## A la rencontre de la CAMIEG

**Par courrier :** Camieg – 92011 Nanterre Cedex

**Sur Internet :** [Camieg.fr](http://Camieg.fr)

**Par téléphone :** 0811 709 300 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (service 0,06 €/min + prix appel)

**Prendre un rendez-vous :**

⚠ Numéro et mail réservés uniquement à la prise de RDV  
Par mail [idf\\_accueil@camieg.org](mailto:idf_accueil@camieg.org) ou par tél. 01 77 93 14 02  
Préciser sur le répondeur votre nom, prénom, numéro de sécurité sociale et numéro de téléphone.

**A CROISSY BEAUBOURG** dans votre SLVie 5,

Les mardis 29/01, 12/02 et 12/03/2019 de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 14h30

**A MELUN** dans votre CAS (18 rue Gatelliet - Bât E),

Les jeudis 7/02 et 7/03/2019 de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h30

**A MONTEREAU** dans votre SLVie 7,

Le vendredi 18/01/2019 de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 14h30



# Édito

du président  
Jean-Louis LEFRANÇOIS

**j**e tiens à vous présenter tous mes vœux pour 2019, des vœux de santé, de réussite personnelle, de plaisirs simples en famille, entre amis, dans nos Activités Sociales.

Laissons le bonheur à la philosophie et regardons ce qu'ensemble nous pouvons modifier dans nos vies ici et maintenant. Quel que soit leur couleur, les mouvements sociaux nous y appellent.

Ne plus pouvoir vivre de son travail, se voir traiter de privilégié au titre de disposer d'une retraite acquise par des années de labeur et de cotisations, ne plus pouvoir choisir ses études. Ça gâche la vie autant que cela blesse la dignité de chacun.

Retrouver cette dignité comme gage de jours meilleurs, de jours lumineux où le partage des richesses l'emportera sur son accaparement par quelques centaines de cupides et affameurs.

Retrouver le chemin de la lutte, de l'action collective pour que la voix du salariat, de l'ouvrier à l'ingénieur l'emporte sur celle du patronat et de la finance.

Nous y sommes condamnés. La fin de mois rime aujourd'hui avec la fin du monde, le progrès social s'affirme comme la voie la plus efficace pour faire face aux urgences climatiques.

Je crois en l'optimisme de la volonté et vous...

Et puis derrière les peurs médiatisées et cent fois répétées, il y a des êtres emplis de fraternité qui agissent, là pour accueillir, là pour aider, là pour construire des alternatives.

A la place que chacun aura choisie, suivons leur chemin.



## Sommaire



### VIE DE VOTRE C.A.S

Accédez à vos Activités Sociales .9



### ACTIVITÉS

Vos activités pour 2019..... 8  
Pour 2019, on s'évade ..... 16



### SANTÉ SOLIDARITÉ PRÉVENTION

Le Dossier Médical Partagé (DMP).....4-5  
Le plastique c'est plus automatique !!!.....6-7



### RÉTRO ACTIV

Ça s'est passé..... 10-14



### INFOS PRATIQUES

Changement de gestionnaire pour la CSMR.  
Inscriptions séjours jeunes et adultes..... 15

Directeur de la publication :  
Jean-Louis LEFRANÇOIS  
Rédactrice en chef :  
Claudine TRÉVISAN  
N° ISSN 1620-2880  
Réalisation : Agence Idole  
Impression : Imprimerie Rivet  
Presse-Edition, Limoges

# SUIVI MÉDICAL DU NOUVEAU

*Le Dossier Médical Partagé (DMP) a été lancé officiellement le 6 novembre dernier. C'est votre carnet de santé numérique, accessible, sécurisé.*

## **Comment fonctionne-t-il ?**

Le DMP permet de rassembler toutes vos informations médicales détenues par votre médecin traitant, vos médecins spécialistes que vous avez consultés, votre laboratoire de biologie, les établissements de santé dans lesquels vous avez séjourné. Il permet aussi aux professionnels de santé autorisés d'accéder aux informations utiles à votre prise en charge et de partager avec d'autres professionnels de santé des informations médicales vous concernant :

- Vos antécédents (maladies, opérations...);
- Vos allergies éventuelles ;
- Les médicaments que vous prenez ;
- Vos comptes rendus d'hospitalisation et de consultation ;
- Vos résultats d'examens (radios, analyses biologiques...);
- Vos données de remboursement de l'Assurance Maladie.

## **Qui peut consulter votre DMP ?**

Vous et les professionnels de santé autorisés (médecin, infirmier, pharmacien). Faut-il rappeler que le DMP est mis en œuvre par l'Assurance Maladie et que tous les affiliés d'un régime de Sécurité Sociale peuvent en bénéficier gratuitement. Pour autant, l'Assurance maladie ne peut consulter les données de votre DMP, celles-ci étant strictement confidentielles et réservées aux professionnels de santé autorisés.

## **Créer son DMP**

En un clic, Vous pouvez y accéder sur internet via [dmp.fr](http://dmp.fr) en cliquant sur «**Mon DMP**» ou directement depuis l'application mobile DMP, disponible sur iOS et Android. Le DMP peut être aussi créé à l'accueil de votre organisme de sécurité sociale, en pharmacie, ou auprès d'un professionnel de santé équipé des outils informatiques adaptés.

Si vous disposez déjà d'un Dossier Médical Personnel, il est automatiquement devenu « Partagé ». Lors de votre prochaine connexion à votre DMP, il vous sera demandé d'accepter les nouvelles conditions générales d'utilisation.

## **Un clic et un peu plus**

Pour créer son DMP, saisissez-vous de votre carte vitale et du code créateur du DMP reçu par courrier ou par mail. Vous n'avez pas de code de création ? Faites-en la demande à **DMP Info Service**.

Une fois créer votre compte DMP, vous recevrez vos identifiants soit

- Par internet : vos identifiants de connexion vous sont communiqués à la fin de l'étape de création ;
- Auprès d'un professionnel de santé, dans un établissement de santé ou dans l'accueil de votre organisme de sécurité sociale qui auront effectué les démarches pour votre compte : vos identifiants vous sont

remis sur papier, directement par le professionnel qui a créé votre DMP.

### Maillons forts

► 15 ans que la numérisation du dossier médical est en cours avec des infortunes diverses. Des enseignements semblent avoir été tirés de la tentative de mise en place du dossier médical personnel. Ainsi, c'est la première fois que le choix de l'opérateur est incontestable, la Sécurité Sociale. Patients et professionnels de santé l'attendent selon les sondages. Les modalités pratiques de création ont été élargies aux patients et les droits de ce der-

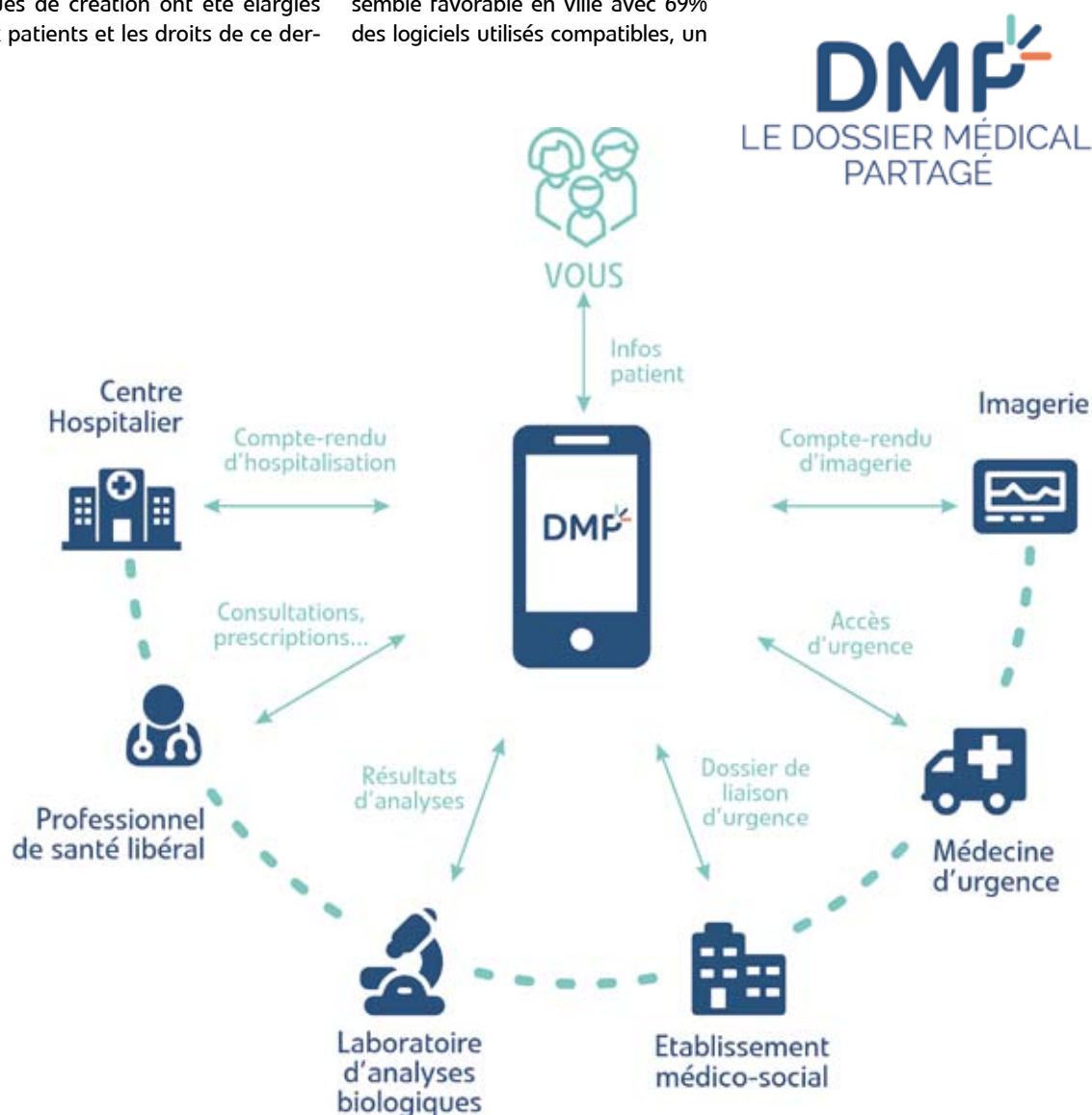
nier garantis ; la création d'un DMP ne pouvant s'effectuer qu'avec son accord. L'objectif est d'atteindre les 40 millions de dossiers ouverts en 2022 alors que seuls 500 000 dossiers l'ont été jusqu'en 2016, date de reprise en main par l'Assurance Maladie.

### Maillons faibles

► Le dispositif mis en place nécessite l'interopérabilité des logiciels utilisés par les professionnels et le DMP (compatibilité) et surtout leur capacité à l'alimenter. Si la situation semble favorable en ville avec 69% des logiciels utilisés compatibles, un

effort important reste à faire pour les autres professionnels et officines. L'hôpital ne semble pas mieux loti. Une autre difficulté surgit, la démographie médicale. Les médecins en nombre insuffisant sont débordés. Bien qu'ils reçoivent une incitation financière, auront-ils le temps de renseigner les DMP de leurs patients. Ha ! austérité quand tu nous tiens...

*La rédaction du Journal CAS Infos vous recommande de créer votre Dossier Médical Partagé*



# LE PLASTIQUE C'EST PLUS AUTOMATIQUE !!

*Fin décembre 2018, les souliers des océans se sont emplis d'un joli cadeau... une pièce au puzzle cheminant vers une moindre utilisation du plastique. Décryptage de cette directive européenne historique.*

## Diagnostic :

Ah ! Les plastiques, si faciles d'utilisation, ils ont envahi notre vie... et les océans. 200 kilos de déchets plastiques y sont déversés chaque seconde au point d'en faire un septième continent. Un million d'oiseaux marins et cent milles mammifères marins meurent chaque année du fait de cette pollution principalement par ingestion. Les pays de l'UE génèrent 25 millions de tonnes de déchets plastique par an dont 25% seulement sont recyclés.

## Une première victoire

Sous l'effet conjugué de l'engagement têtu de plusieurs ONG réunies en coordination et d'une prise de conscience de cette pollution par l'opinion publique, L'UE a adopté une directive qui fera date. Ainsi, pour la première fois au niveau d'une région, l'Europe en l'occurrence, une décision vise la réduction et l'interdiction d'un type de

plastique : les plastiques à usage unique. Cette directive est partie intégrante d'un plan nommé stratégie plastique publié par la Commission Européenne en janvier 2018. Un plan d'action pour limiter l'impact environnemental du plastique en repensant sa production, sa consommation, et en améliorant son recyclage et la gestion de ses déchets.

## Que dit cette directive...

L'accord conclu entre le Parlement européen, le Conseil de l'UE et la Commission européenne comprend l'interdiction des couverts et assiettes en plastique à usage unique, des pailles, des agitateurs, des cotons-tiges et tiges à ballon. Elle interdit également les récipients pour aliments à emporter et les gobelets en polystyrène expansé, particulièrement nocif pour l'environnement. Ces interdictions s'appliqueront à travers l'UE à partir de 2021.

Concernant, les bouteilles en plastique, plusieurs nouvelles règles ont été adoptées : le bouchon des bouteilles devra être attaché et celles-ci devront contenir au moins 30% de matériau recyclé. 90% des bouteilles devront être collectées séparément d'ici 2029, par exemple par la mise en place d'un système de consignes.

Alors que la responsabilité individuelle des consommateurs est souvent mise en avant, notamment par les lobbyistes de l'industrie, la directive vise à tenir les producteurs de plastiques à usage unique, de cigarettes et d'équipement de pêche, responsables des impacts environnementaux de leurs produits en les obligeant à couvrir les coûts de gestion des déchets, de nettoyage et sensibilisation. Cette mesure devrait inciter les producteurs à modifier la conception de leurs produits pour les rendre plus durables.

### Premier pas d'une longue marche...

La suppression de ces plastiques à usage unique est importante. Sa décision et mise en oeuvre sont facilitées par l'existence d'alternatives. Le défi reste devant nous. Il se nomme micro-plastiques. Leurs impacts sur l'environnement est malheureusement connu, reste à approfondir leurs conséquences sur la santé. Que sont ces micro-plastiques ? Ce sont des particules de moins de 5 millimètres. Ils sont de deux ordres : les micro-plastiques primaires et secondaires. La première catégorie recouvre les micro-billes de plastiques ajoutées dans des produits tels qu'exfoliants et dentifrice, les fibres de textile synthétique, les particules provenant de l'abrasion des pneus, et les granulés utilisés dans toute production de plastique. La seconde catégorie dite secondaire provient de la dégradation de produit plastique (sac, emballage alimentaire).

### Et maintenant...

L'Union Européenne doit investir dans la gestion de ses propres déchets et dans les alternatives au plastique. Aujourd'hui les pays de

l'UE exportent une grande partie de leurs déchets plastiques, principalement ceux qui sont peu ou pas recyclables, vers des pays qui possèdent souvent peu d'infrastructures de gestion des déchets. L'UE contribue ainsi à la pollution par le plastique dans d'autres parties du monde. La Chine, principal récepteur pendant des années, a fermé ses portes à un grand nombre de déchets plastiques en janvier 2018, mais ces déchets ont déjà trouvé de nouvelles décharges terrestres ou marines en Asie du Sud-Est et en Afrique.

Déjà, la France s'est dotée au printemps 2018 d'une feuille de route dite « économie circulaire » dans laquelle sont incluses des mesures de réduction et de recyclage des plastiques. Elle devra adopter une disposition législative nationale pour transposer la directive européenne courant 2019.

Quant à nous, citoyens, notre vigilance s'impose pour faire appliquer cette directrice, la route pour l'environnement étant souvent pavée de bonnes intentions et de peu de d'actes. Faisons jouer notre pou-

voir de consommateur et choisissons sans attendre les alternatives cartons et verres à l'utilisation des

*Chacun est responsable de la planète et doit la protéger à son échelle.*

*Yann Arthus Bertrand*

plastiques à usage unique. L'avenir commence aujourd'hui...



**Pour plus d'infos consulter les sites :**

- Surfrider Foundation Europe
- Zero waste France
- Coalition d'ONG : Rethink Plastic

## LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

- Parlement Européen, 751 députés élus pour cinq ans issus des 28 pays
- Conseil de l'UE constitué des ministres de chaque Etat concerné par le sujet en l'espèce ministre en charge de l'environnement
- La commission européenne présidée par Juncker gardienne des traités européens, et pouvoir de propositions législatives

## PRINCIPALES DÉCISIONS DE LA DIRECTIVE

- **Interdiction** dans toute l'UE (à partir de 2021) des pailles, assiettes et couverts en plastique et à usage unique, touillettes, cotons-tiges et tiges de bâtons, ainsi que les plastiques oxo dégradables et les contenants alimentaires à emporter (style boîte à burger fastfood) et gobelets qui sont en polystyrène expansé.
- **Obligation** pour les pays de l'UE de REDUIRE de façon significative la consommation de contenants alimentaires à emporter (style boîte à burger fastfood) et gobelets dans leur pays.
- **Obligation** de mettre en place des mécanismes de responsabilité élargie du producteur (REP) pour s'assurer que les producteurs couvrent les frais liés à la gestion des déchets, nettoyage et sensibilisation pour un certain nombre de plastique à usage unique, dont les mégots de cigarettes, et pour les engins de pêche.
- **Obligation** de collecter séparément 90% des bouteilles d'ici 2029 (par exemple en utilisant un système de consigne).

# Vos activités à venir pour cette nouvelle année 2019

La CAS SEINE ET MARNE présente les projets d'activités et de Loisirs votés par le Conseil d'Administration du 18 décembre 2018  
Les dates ainsi que le contenu de ces dernières vous seront communiquées ultérieurement

## COMMISSION JEUNESSE

Spectacle de Noël  
Euro Space Center  
Koezio et karting 12/17 ans  
Jardin d'Acclimatation Paris 6/10 ans  
A la découverte des jardins du monde PAIRI DAIZA  
Bagatelle  
Spectacle chevaliers à PROVINS

## COMMISSION JEUNES AGENTS

Fun Olympiades à BOI LE ROI  
Festival des jeunes IDF  
Séjour ski  
karting

## COMMISSION PENSIONNES

Semaine ski à LA PLAGNE  
Carnaval de NICE  
Séjour en CORSE  
Séjour en MARTINIQUE  
Fête des Pensionnés  
Canal de BRIARD et GIEN  
Visite de LEWARDE  
Visite de Familistère  
Visite guidée à PARIS  
Journées rencontres à Villeneuve  
Saint Denis / Savigny  
Journées rencontres avec  
les nouveaux pensionnés

## COMMISSION ARTS & LOISIRS

Séjour en CORSE  
Séjour en MARTINIQUE  
Week-end au ski  
Week-end en Bruges  
Loto  
Journée en famille à Nigloland  
Comédie musicale  
Dresseur d'un jour  
Réveillon st sylvestre  
Fête de la CMCAS  
Salon de peinture

## COMMISSION SANTE SOLIDARITE

Réunion à thème  
Séjour Séniors + 75 ans ( 2 semaines  
ESTAGEL)

## COMMISSION SPORT

Week-end moto à PLEAU  
Randonnée moto  
Course pédestre à AVON  
Stage ULM  
Pilotage formule Renault  
Randonnée pédestre  
Course nature «la Germinoise»  
RUGBY TOP 14

## SLVie 01 MELUN

Week-end au Mont Saint Michel  
Vélo-rail  
Randonnées  
Journée canoë sur le Loing  
SPA O de Sermaize à BOIS LE ROI  
Journée parisienne et soirée au  
Pau Brazil  
Visite de la mine de LEWARDE  
Dîner spectacle à Buffalo Bill  
Repas festif de Noël

## SLVie 02 SAVIGNY/LIEUSAIN

Une journée à PROVINS  
Cabaret diner  
Week-end au Zoo de CERZA  
Week-end fête médiévale à MESQUER  
Visite au domaine de Chantilly

## SLVie 03 MEAUX

Visite château de Blandy les Tours  
Une journée à l'Armada de ROUEN  
Une journée à la citadelle de DINANT  
Noël à REIMS  
Pêche nocturne  
Parc des félins  
Randonnée Motos  
Escape game géant  
Soirée bowling  
Cabaret «l'âne qui rit»

## SLVie 04 NANGIS

Balade aérienne ANEG  
Journée Champêtre à RAMPILLON  
Croisière / déjeuner spectacle dans l'Aisne  
Journée dans l'Aube  
1/2 journées récréatives à NANGIS  
Journée nature champignons  
Spectacle Parisien

## SLVie 05 CROISSY BEAUBOURG

Week-end vulcania / parc paléopolis  
Visite marché de RUNGIS  
Prestige du champagne et du cristal  
Spectacle Florence Foresti  
Quad/jet ski SO FUN VILLAGE  
Au cœur de l'impressionnisme à GIVERNY  
Barbecue été  
Repas de Noël des actifs

## SLVie 07 MONTEREAU FAULT YONNE

Week-end en Alsace KAYSERSBERG  
Une journée en Eure et Loir  
Cabaret « la ruche gourmande » / visite des caves  
Yonne  
Journée au zoo de la Flèche  
Paint-ball  
Nigloland

## SLVie 10 DAMMARE LES LYS

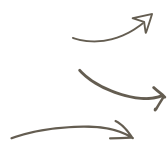
Stars 80 / Cartonnerie DAMMARE LES LYS

## SLVie 12 LES RENARDIERES

Journée animaux  
Spectacle à PARIS  
Théâtre sur MORET S/LOING  
Journée découverte de la forêt solidaire  
Festival jazz Django Reinhardt  
Spectacle et repas de Noël

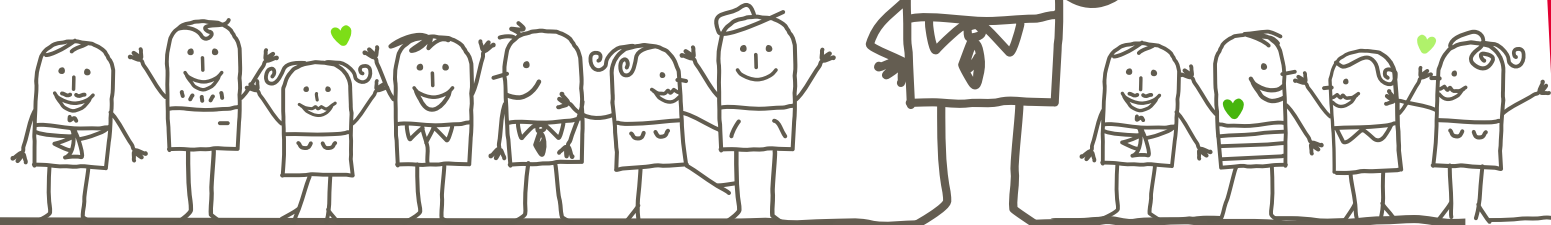


CCAS  
+ CMCAS  
ACTIVITÉS  
SOCIALES



- CULTURE
- BILLETTERIE
- COLOS
- SANTÉ
- ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ
- MÉDIATHÈQUE
- SPORT
- ASSURANCES
- VACANCES
- ÉVÈNEMENTS
- SOUTIEN SCOLAIRE

**VOUS ÊTES  
STATUTAIRES,  
CDI, CDD, ALTERNANTS,  
SALARIÉS DES ENTREPRISES  
DE LA BRANCHE DES INDUSTRIES  
ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES ?**



Accédez à toutes ces offres ...

... et plus encore sur **CCAS.fr**

**POUR EN SAVOIR PLUS :**

- Inscrivez-vous auprès de  **votre Slvie** (voir p2 votre Slvie dédiée)

Ou contactez  **votre CMCAS Seine Et Marne**  
au 18 rue Gatelliet BP41 77003 MELUN CEDEX



## SLVIE 2 – SPECTACLE MESMER

Mercredi 5 décembre



Spectacle top, alliant bonne ambiance, humour et effets hypnotiques surprenants. Mesmer est un des meilleurs de son domaine et nous a fait découvrir l'hypnose.

Nous avons adoré et recommandons à tous d'aller voir son spectacle. Le petit plus, nous sommes nous même les acteurs du spectacle ce qui nous plonge totalement dans son univers.

Merci à la SLVie 2 de nous avoir permis d'y assister

Famille FEUILLET et DUMAND



## COMMISSION PENSIONNÉS – FÊTE DES PENSIONNES À CHAMPIGNY SUR MARNE

Mardi 20 novembre



Une agréable journée dans ce lieu insolite de la Bodega où habitués et nouveaux pensionnés ont pu se retrouver autour d'un spectacle interactif et sur la piste de danse (comble tout au long de l'après-midi). Un moment d'échanges apprécié par une grande majorité de participants. Merci à tous les bénévoles pour la réussite de cette journée.

Catherine PETIT



## SLVIE 5 – TROYES : CITÉ MÉDIÉVALE ET MAGASINS D'USINES

samedi 13 octobre



Les bénéficiaires de la SLVie 5 ont pu profiter de cette belle journée, pour visiter la fabuleuse cité médiévale de Troyes ainsi que faire du shopping aux magasins d'usine. Une bien agréable journée grâce aux Activités Sociales»

Souäzig MANQUAT



## COMMISSION ARTS ET LOISIRS : 1ÈRE SALON PEINTURE ET SCULPTURE

« JEAN-PIERRE MASTELINK »

Samedi 24 et Dimanche 25 Novembre

« Magnifique plaisir des yeux...  
Superbe présentation...  
Qualité des œuvres exposées...  
Haut niveau culturel...  
Bravo pour l'organisation de ce Salon... »

C'est un aperçu des appréciations et superlatifs qui remontent depuis dimanche soir auprès des bénévoles à l'initiative de cette exposition de peinture et sculpture.

73 artistes dont 9 sculpteurs nous ont confié leurs œuvres soit 259 tableaux et 26 sculptures.

Du côté des visiteurs : 200 personnes environ au vernissage, 73 visites le Samedi et 140 le Dimanche, soit 413 personnes durant le week-end (chiffre impressionnant par rapport à une exposition habituelle).

Prix remis le vendredi soir (lors du vernissage) : Prix du Conseil d'Administration et de la Commission Arts et Loisirs remis à **Mara MAGALAS**, élève de l'école de peinture de Melun.



La spécificité cette année étant de récompenser un peintre et un sculpteur pour le Prix du Public, à l'issue du Salon, le dimanche soir, les 2 prix du Public ont été remis à :

**Grégory MARCHAND** (SLVie 12) pour la peinture, **Michèle BOURGUIGNON** pour la sculpture ; Ils seront les 2 invités d'honneur du Salon 2019.

Merci et encore merci à tous les bénévoles impliqués dans cette grosse activité (montage panneaux, éclairage, accrochage tableaux et permanences du week-end) Quand aux artistes participants, comment mieux les remercier qu'avec la citation suivante : « Le talent est la clé de notre performance »

Martine CABANERO

Cours de peinture (sites de Melun et Renardières) : inscriptions toujours possibles auprès de votre CMCAS au 01 64 41 53 74

## COMMISSION SANTÉ SOLIDARITÉ SAMEDI, SI HAND' DANSAIT...

Samedi 6 octobre



Fort du succès du week-end à MERLIMONT en 2016, la Coordination Territoriale des CMCAS d'Ile-de-France a organisé avec l'association MICADANSES une journée pour informer et échanger autour du handicap.

L'initiative présentée par le Président du Val de Marne et portée par Jean-Louis VALETTE s'est déroulée par des ateliers de danses pour les enfants et par une table ronde sur les droits de succession avec un notaire suivi d'un échange sur les activités de proximité.

Les enfants ont été pris en charge par Inès et Fabien, danseurs contemporains, en leur proposant des jeux dansés ; « le sculpteur touche tout doucement une personne qui a les yeux fermés. Il la déplace dans une forme qu'il aime. Après on reproduit le geste

de cette personne puis quand elle ouvre les yeux, elle défait la sculpture ».

De leur côté, les parents écoutaient Alexis BAUDRY, notaire, parler de la succession qui en présence d'une personne handicapée peut devenir conflictuelle en fonction des familles. Il a rappelé la nécessité d'anticiper la transmission du patrimoine par une donation, une assurance vie ou transmettre autrement par la création d'une Société Civile Immobilière par exemple. Un des pièges à éviter est l'attentisme.

L'UNAPEI offre une large palette de conseils et de recommandations. N'hésitez pas à consulter le site internet : [www.unapei.org](http://www.unapei.org) L'après-midi, parents et enfants se sont retrouvés pieds nus pour suivre les consignes des danseurs. Un peu de timidité au départ mais tout le monde a finalement pris un énorme plaisir à danser.

Une journée riche en information et en échange qui a permis d'effacer les différences pour laisser place uniquement au partage et au plaisir d'être ensemble.



## SLVIE 1 ET 2 – VAUX LE VICOMTE

samedi 6 octobre

Les Slvie 1 et 2 se sont retrouvées au château de Vaux le Vicomte. Au programme, visite du jardin et du musée de l'équipage, un dîner au restaurant des Charmilles, suivi d'un feu artificiel. Cette soirée a ravi petits et grands. Merci aux Slvie de nous proposer des sorties en famille et à Séverine qui nous a accompagnés.

Romu



## COMMISSION JEUNESSE AQUARIUM DE PARIS ET ATELIER 3D

dimanche 18 novembre



Découverte de Paris en car. La visite guidée par notre super chauffeur suivi de la visite de l'Aquarium de Paris et des ateliers 3D ont ravi les enfants, le soleil était en plus de la partie! Pour la plupart, découverte de la Tour Eiffel, ils étaient enchantés. Merci les Activités Sociales pour ces souvenirs magiques

Souàzig MANQUAT



## COMMISSION JEUNESSE VILLAGE DE NOËL À BUTHIER

dimanche 2 décembre

Sur la base de loisirs de Buthier, le Père Noël avait, pour l'espace de quelques heures, fait une halte pour plus de 1000 agents de la CAS Seine Et Marne. Petits et grands on pu s'adonner à des loisirs sportifs et créatifs dans l'esprit de Noël.

Nathalie BLOT



## COMMISSION SPORT – SOIRÉE KARTING

Vendredi 21 septembre

48 pilotes avaient répondu présent pour cette soirée Karting. Après les tours de qualification, les 16 équipes sont sur la grille de départ pour 1h 30 de course.

Le palmarès 2018 :

1er équipe : Legrand (2)-Bernardi

2ème: équipe : Rongeon (2) - Gibert

3ème : équipe : Bureau - Trujillo - Guyon



Meilleur tour en 1'43.671 réalisé par un jeune talent « caché » : Bernardi Adrien de la Slvie 4

Merci à tous pour votre participation dans un super esprit sportif, sur la piste et dans les stands.

Philippe BECHU



## SLVIE 3 – CAPITAINE FRACASSE

Vendredi 7 décembre

Les agents de la Slvie de Meaux on pu déguster un somptueux repas servi par un MOF à bord du capitaine fracasse, tout en en admirant les monuments de la capitale.

Nathalie BLOT



## SLVIE 3 – PARADIS LATIN

Vendredi 30 novembre



Les agents retraités de la Slvie de Meaux on assisté à un diner spectacle au Paradis Latin.

Très bonne soirée placée sous le signe de la convivialité

Nathalie BLOT





## SLVIE 4 – SPECTACLE "AIRS DE MON TEMPS"

Dimanche 25 novembre

Une vingtaine de bénéficiaires avait rendez-vous ce dimanche après-midi à l'espace Pierre Bachelet - La Cartonnerie pour assister au spectacle donné par le groupe « Airs de Mon Temps » ( 3 chanteurs , 7 musiciens, 6 choristes ).

Pour nous tous, la trentaine de chansons magnifiquement interprétées nous fit faire un retour en arrière de quelques dizaines d'années. Que de beaux et lointains souvenirs avec les voix de Brel, Brassens, Ferrari, Ferré, Aubert, Piaf, Montand, Moustaki, Reggiani et bien d'autres encore.

La première partie était assurée par le Chœur des «Marins de la Noue »avec des chants rythmant la vie en mer sur le thème de la marine à voile .

Le spectacle terminé et unanimement apprécié, il était l'heure de se restaurer. Le repas fut un moment animé et très convivial .Puis chacun reprit la route, ravi et enchanté par l'activité à laquelle il venait de participer.

Daniel

## COMMISSION ARTS ET LOISIRS : LOTO

Dimanche 7 octobre

La fréquentation demeure toujours très assidue à notre LOTO annuel, à la Salle Marcel Paul à BOIS LE ROI. Cette année 157 personnes dont 25 enfants ont partagé les cartons de jeux, l'espoir de repartir avec un beau lot, le suspense des résultats et les cris de joie des gagnants à chaque partie.

De nombreux gâteaux confectionnés par les participants ont réjoui les papilles des grands et des petits. Les lots variés et de qualité ont enthousiasmé les vainqueurs.

Ce LOTO est une valeur sûre de nos activités grâce aux bénévoles impliqués dans son organisation.

Rencontre conviviale à perpétuer

Martine CABANERO



## SLVIE 7 : DRESSEUR D'UN JOUR

Dimanche 23 septembre

« RENDEZ VOUS EN TERRE ANIMALE » est un lieu de visites et rencontres exceptionnel avec les animaux du cinéma.

Situé dans un espace naturel de 2 hectares au cœur de la forêt d'Orléans, nous avons vécu une immersion avec les cervidés et sangliers de nos bois durant la matinée.

Après un pique-nique convivial, nous avons pu découvrir les loges des vedettes du cinéma (léopards ; coatis ; renard ; blaireaux ; loups ...).

Une journée unique et exceptionnelle pour les petits comme pour les grands clôturée par une séance photo avec une chouette et la découverte de nos talents de dresseur avec la manipulation de lamas.

Christopher GIBERT



## CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE POUR LA CSMR

**Pour rappel :** la CSMR est la Couverture Sur-Complémentaire Maladie des Retraités qui constitue un 3ème niveau de remboursement. Elle a été mise en place en 2011 par la CCAS, suite à l'accord de Branche concernant la sur complémenteaire maladie (CSM) pour les actifs.

Elle permet aux agents statutaires, une fois en inactivité, de continuer à bénéficier de la prise en charge de leurs frais de santé, ainsi que ceux de leur famille, en complément des prestations versées par la CAMIEG et Energie Mutuelle (EX-MUTIEG)

Le Conseil d'Administration de la CCAS du 28 juin 2018 a pris la décision de changer de gestionnaire pour la CSMR. Suite à un profond désaccord de forme et de fond avec Energie Mutuelle, il a été demandé à l'assureur Solimut Mutuelle de France de résilier la convention de gestion relative à ce contrat de complémentaire santé que nos organismes ont mis en place.

### IL Y AURA-T-IL UNE RUPTURE DANS MA COUVERTURE SUPPLEMENTAIRE MALADIE ?

**Non, à compter du 1er janvier 2019, la gestion des cotisations et des prestations sera donc réalisée directement par Solimut Mutuelle de France.**

Pour autant, la dénonciation du contrat avec Energie Mutuelle n'est qu'un passage de relais. Ce transfert se fera de façon progressive jusqu'en juillet 2019, en lien avec SOLIMUT. D'un point de vue technique, Energie Mutuelle continuera en 2019 d'assurer la gestion des dossiers jusqu'à la date cible.

### IL Y AURA-T-IL DES DEMARCHES À FAIRE ? QUELS IMPACTS POUR MOI ?

**Rien ne change pour les bénéficiaires ! Aucune démarche administrative ne sera à effectuer** (lien avec la Camieg, ré-adhésion, autorisation de prélèvement...):

l'ensemble des contrats seront automatiquement transférés vers SOLIMUT dans le courant de l'année 2019.

Le système dit « passerelle » est préservé (réduction et complémentarité des contrats Dépendance, Obsèques ou IDCP).

**Cependant, les contrats optionnels SODELI ou CORT continueront à être gérés par Énergies Mutuelles.**

### QUE FAIRE EN CAS DE NOUVELLE ADHESION, DE MODIFICATION OU DE RECLAMATION ?

Même adresse et interlocuteur qu'en 2018 :

**Energie Mutuelle**  
45 rue Godot de Mauroy  
75009 PARIS  
Tél : 0969 32 37 37

#### LE CHANGEMENT EN QUELQUES MOTS :

Depuis janvier 2018,



**Solimut**  
Mutuelle  
de France

au 1er janvier 2019



## YES ! LES VACANCES



### Séjours jeunes 4/17 ans

#### VACANCES JEUNES - PRINTEMPS 2019

**Ouverture des inscriptions le 3/01/2019**

Forclusion le 6/02/2019 - Résultats le 14/02/2019

#### VACANCES JEUNES - ETE 2019

Le catalogue sera livré au domicile des bénéficiaires vers le 15/02/2019 La version web sera en ligne à partir du 29/01/2019

**Ouverture des inscriptions le 07/02/2019**

Forclusion le 13/03/2019 - Résultats : le 28/03/2019

### Séjours adultes

Mise à disposition des catalogues papier début février dans vos SLVie mais en ligne sur ccas.fr dès le 31/01/2019.

**ATTENTION**, Certaines informations n'apparaîtront pas sur le catalogue notamment :

- Les séjours à thème
- Les séjours 18/35 ans
- Les conditions générales
- Les codes trigrammes et sessions

⇒ **Retrouvez-les uniquement sur ccas.fr**

N'oubliez pas également que votre correspondant SLVie et votre CMCAS sont à votre disposition pour vous renseigner.



#### Vos dates à retenir :

Ouverture de la réservation directe pour séjours de 7 Jours ou plus	07/02/2019 à 14h
Ouverture à la nuitée	19/03/2019
Ouverture du tour de rôle	12/02/2019
forclusion	05/03/2019
Résultats	12/03/2019
Passage en réservation directe	21/03/2019
Ouverture à la nuitée	04/06/2019
Ouverture réservation PMR auprès de la SLVie ou CMCAS	07/02/2019



**N'oubliez pas ! SEJOUR A TOUR DE ROLE - UN OU DES INVITES ?**

Si votre hébergement le permet, **vous devez contacter votre SLVie au plus tard 30 jours avant votre départ** afin de lui communiquer les coordonnées de vos invités. Votre participation financière sera recalculée.



ET POUR 2019  
ON S'ÉVADE !!!

Retrouvons nous dans votre SLVie pour plus d'informations

[www.casseineetmarne.fr](http://www.casseineetmarne.fr) - [f @CASmelun](https://www.facebook.com/CASmelun)